



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le mardi 3 mars 2020 à 19 h 37.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Michel Gosselin
Siège no 3 Monsieur Pier-Luc Gilbert
Siège no 4 Madame Myrienne Poulin
Siège no 5 Monsieur Jonathan Pépin
Siège no 6 Madame France Bégin

Monsieur Marc Grenier, conseiller au siège numéro 2, est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Rouillard.

Madame Edith Quirion, directrice générale / sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Rouillard, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

123987-03-2020 Il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 20 : Autres items :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 18 FÉVRIER 2020

LÉGISLATION

4. ADOPTION :
 - 4.1 RÈGLEMENT 597-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 592-2019 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION
 - 4.2 RÈGLEMENT 596-2020 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 770 000 \$ POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE DÉCOHÉSIONNEMENT ET DE RECONSTRUCTION DE PONCEAUX RANG 9 NORD



N° de résolution
ou annulation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

5. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ : ALIÉNATION D'UNE PARTIE DU LOT 4 698 368
6. 2^E RUE LECLERC : PROMESSE D'ACHAT
7. 53, RUE DES ÉPINETTES : DEMANDE D'AJUSTEMENT DES TAXES MUNICIPALES
8. TOUR DE BEAUCE 2020 : DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

AQUEDUC – ÉGOUT - ORDURES

9. RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMPÉ DE BEAUCE-SUD : DEMANDE D'APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 61-20 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX ESTIMÉS A 700 000 \$ AFIN D'EFFECTUER DES TRAVAUX POUR LA VENUE DE VIRIDIS (CONSTRUCTION DU CHEMIN D'ACCÈS, PRÉPARATION DU TERRAIN ET DÉBOISEMENT) POUR CE FAIRE, AUTORISER UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 700 000 \$ REMBOURSABLE SUR UNE PÉRIODE MAXIMALE DE 20 ANS AFIN D'EN ACQUITTER LES COÛTS

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10. LES BOISÉS DU SANCTUAIRE – 670, RANG STE-EVELINE : ÉCOLE LET'S GO

FINANCES

11. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES
12. COMPTES DU MOIS

TRAVAUX PUBLICS

13. CAMION PAYSTAR : RÉPARATION FUITE D'HUILE MOTEUR

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

14. MOISSON BEAUCE : DEMANDE DE DON ANNUELLE 2020

LOISIRS – SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. CITAM / LOGICIEL D'ALERTE ET NOTIFICATIONS DE MASSE
16. RÉVISION - POLITIQUE D'EMBAUCHE DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

PERSONNEL

17. EMBAUCHE : COORDONNATEUR EN LOISIRS ET CULTURE



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

18. CORRESPONDANCE

19. RAPPORT DES COMITÉS

20. AUTRES ITEMS

- SOUMISSIONS : RÉFECTION ROUTE DES BOURQUE
-
-
-
-

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

22. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 18 FÉVRIER 2020

123988-03-2020 Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 février 2020, de la séance d'ajournement du 18 février 2020 ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les procès-verbaux susmentionnés, comme rédigés, par madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière.

4. ADOPTION:

4.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 597-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 592-2019 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

123989-03-2020 Il est proposé par madame Myrienne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 597-2020 modifiant le règlement 592-2019 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2020 et les modalités de leur perception.

4.2 RÈGLEMENT NUMÉRO 596-2020 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 770 000 \$ POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE DÉCOHESIONNEMENT ET DE RECONSTRUCTION DE PONCEAUX RANG 9 NORD

123990-03-2020 Il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 596-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 770 000 \$ pour effectuer des travaux de décohesionnement et de reconstruction de ponceaux dans le rang 9 Nord.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**5. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ : ALIÉNATION
D'UNE PARTIE DU LOT 4 698 368**

N° de résolution
ou annotation

123991-03-2020

Considérant que le propriétaire des lots 5 197 138 et 5 197 139 désire acquérir une partie du lot 4 698 368, contigu à ses propriétés, d'une superficie de 18,69 hectares ;

Considérant que ledit lot 4 698 368 est situé en zone agricole et une autorisation de la CPTAQ est nécessaire avant de procéder à la transaction ;

Considérant que ladite demande d'autorisation à des fins d'aliénation (morcellement d'un lot) doit être accompagnée d'une recommandation municipale respectant les critères décisionnels de l'article 62 de la Loi et du règlement de zonage ;

Considérant que ledit lot 4 698 368 est composé d'une prairie, d'un boisé de conifères et de friches ;

Considérant que l'utilisation actuelle des lots voisins est majoritairement de l'agriculture (au nord de l'emplacement visé : boisé de l'acquéreur, au sud de l'emplacement visé : Route 271, zone résidentielle et boisée, à l'est de l'emplacement visé : agriculture (érablière et friches) et à l'ouest de l'emplacement visé : agriculture (érablière et boisé)) ;

Considérant que ladite demande d'autorisation n'affectera pas l'homogénéité du secteur et est conforme au règlement de zonage ;

En conséquence, il est proposé par madame Myrienne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le propriétaire des lots 5 197 138 et 5 197 139 dans sa demande d'autorisation pour aliénation (morcellement) en vue d'acquérir une partie du lot 4 698 368 d'une superficie de 18,69 hectares étant donné la conformité du projet eu égard aux critères décisionnels de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

6. 2^E RUE LECLERC : PROMESSE D'ACHAT

123992-03-2020

Considérant que dans le cadre du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout dans le secteur de la 2^e rue Leclerc, un terrain doit être acquis en vue de l'installation de la station de pompage des eaux usées ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer une promesse d'achat avec le représentant de la compagnie Les Constructions Binet pour l'achat d'une partie du lot 4 699 550 en vue de l'installation de la station de pompage des eaux usées conditionnellement à la réalisation des travaux.

**7. 53, RUE DES ÉPINETTES : DEMANDE D'AJUSTEMENT DES
TAXES MUNICIPALES**

123993-03-2020

Considérant que le propriétaire du 53, rue des Épinettes demande au conseil municipal de lui créditer les taxes pour son 2^e logement étant donné le décès de sa mère en avril 2019 ;

Considérant qu'en mai 2018, une modification au règlement de zonage est entrée en vigueur autorisant les résidences de type bigénération ;



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

Considérant que ledit propriétaire du 53, rue des Épinettes n'a pas présenté de demande de certificat d'autorisation pour un tel type de résidence ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande de crédit de taxes pour le 53, rue des Épinettes ; pour obtenir un crédit la procédure suivante devra être observée :

- Dépôt d'une demande de permis de modification au service d'urbanisme de la municipalité autorisant la démolition de la cuisine du 2^e logement ;
- Inspection du service d'évaluation de la MRC.

8. TOUR DE BEAUCE 2020 : DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

123994-03-2020 **Considérant** que le Tour de Beauce travaille à l'organisation de l'ensemble de ses parcours pour son édition 2020 et demande au conseil municipal l'autorisation de circuler sur des rues de notre territoire le vendredi 19 juin prochain ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Tour de Beauce à circuler sur les rues de notre municipalité le 19 juin prochain et de fournir les coordonnées de notre directeur incendie pour assurer la sécurité.

9. RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD : DEMANDE D'APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 61-20 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX ESTIMÉS À 700 000 \$ AFIN D'EFFECTUER DES TRAVAUX POUR LA VENUE DE VIRIDIS (CONSTRUCTIONS DU CHEMIN D'ACCÈS, PRÉPARATION DU TERRAIN ET DÉBOISEMENT) POUR CE FAIRE, AUTORISER UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 700 000 \$ REMBOURSABLE SUR UNE PÉRIODE MAXIMALE DE 20 ANS AFIN D'EN ACQUITTER LES COÛTS

123995-03-2020 **Considérant** que la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud entend procéder à des travaux de préparation d'un site pour l'implantation de la compagnie Viridis en vue du traitement des matières organiques exigeant un emprunt d'un montant de 700 000 \$;

Considérant qu'en vertu de l'article 607 du Code municipal, chaque conseil municipal doit approuver ou refuser le règlement d'emprunt soumis par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver, comme déposé, le règlement numéro 61-20 décrétant des travaux estimés à 700 000 \$ afin d'effectuer des travaux pour la venue de Viridis (Construction du chemin d'accès, préparation du terrain et déboisement) pour ce faire, autoriser un emprunt n'excédant pas 700 000 \$ remboursable sur une période maximale de 20 ans afin d'en acquitter les coûts.

10. LES BOISÉS DU SANCTUAIRE – 670, RANG STE-EVELINE : ÉCOLE LET'S GO



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

123996-03-2020

N° de résolution
ou annotation

Considérant que le Camp de vacances Let's Go publicise sur son site internet la tenue d'un camp à St-Benoît à l'été 2020 ;

Considérant que tout porte à croire que ledit camp de vacances aura lieu sur le site appartenant à la compagnie Les Boisés du Sanctuaire situé au 670, rang Ste-Eveline ;

Considérant que ladite compagnie Les Boisés du Sanctuaire est toujours en attente d'une décision de la Commission de la Protection du territoire Agricole du Québec pour le changement d'usage ;

Considérant qu'en l'absence de l'autorisation de la CPTAQ, la tenue de telles activités pourrait rendre passible ladite compagnie Les Boisés du Sanctuaire d'amendes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rappeler à la compagnie Les Boisés du Sanctuaire que le contenu de la résolution numéro 123657-04-2019 adoptée le 23 avril 2019 est toujours d'actualité et qu'à titre de contribuable corporatif, elle se doit de respecter les lois et règlements tant provinciaux que municipaux.

11. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

123997-03-2020

Il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité de ne pas transférer à la MRC de Beauce-Sartigan les lots suivants pour la vente de non-paiement de taxes :

- 4 699 453 – 6^e rue du Lac-Raquette ;
- 4 885 509, 4 885 619, 4 962 192 et 4 885 438 – 1^{re} rue du Lac-aux-Cygnés.

12. COMPTES DU MOIS

123998-03-2020

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver :

- la liste des comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2019 d'une somme de 205 010,59 \$ et d'autoriser leur paiement;
- la liste des comptes payés et à payer pour le mois de février 2020 d'une somme de 176 007.30 \$ et d'autoriser leur paiement.

13. CAMION PAYSTAR : RÉPARATION FUITE D'HUILE MOTEUR

123999-03-2020

Il est proposé par madame Myrienne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la réparation de la fuite d'huile du moteur du camion de marque International, modèle Paystar par le garage Centre du camion de Beauce pour la somme approximative de quatre mille cent soixante-deux dollars (4 162 \$), taxes en sus.

14. MOISSON BEAUCE : DEMANDE DE DON ANNUELLE 2020

124000-03-2020

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande de l'organisme



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

Moisson Beauce préférant venir en aide directement à l'organisme local, Comité dernier recours ABBS.

15. CITAM / LOGICIEL D'ALERTE ET NOTIFICATION DE MASSE

124001-03-2020 Il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la proposition de la compagnie CITAM pour le logiciel d'alerte et de notification de masse.

16. RÉVISION – POLITIQUE D'EMBAUCHE DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

124002-03-2020 **Considérant** que le salaire minimum augmentera le 1er mai prochain ;

Considérant qu'il est opportun d'ajuster les taux horaires inscrits dans la politique sur les conditions de travail des employés du service des loisirs et de la culture de notre municipalité ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, la politique sur les conditions de travail des employés du service des loisirs et de la culture de St-Benoît-Labre.

17. EMBAUCHE : COORDONNATEUR EN LOISIRS ET CULTURE

124003-03-2020 **Considérant** que madame Marie-Soleil, Coordonnatrice en loisirs et culture quittera, pour son congé de maternité, à la mi-avril 2020 ;

Considérant qu'une offre d'emploi fut publiée afin d'assurer l'intérim et que des entrevues ont eu lieu avec les candidats sélectionnés ;

Considérant que le comité de sélection recommande l'embauche de monsieur Samuel Duval ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité de retenir les services de monsieur Samuel Duval pour assurer l'intérim de madame Marie-Soleil Gilbert au poste de coordonnateur en loisirs et culture ; d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat de travail.

18. CORRESPONDANCE

La directrice générale - secrétaire-trésorière, Madame Édith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de février 2020.

19. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Eric Rouillard, maire, informe les personnes présentes que notre municipalité a été sélectionnée pour l'installation d'une borne électrique de type 2 dans le cadre du programme FARR.

20. AUTRES ITEMS



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

• **SOUSSIONS : RÉFECTION ROUTE DES BOURQUE**

N° de résolution
124004-03-2020

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public, en vertu de la résolution 123949-01-2020, pour les travaux de réfection de la Route des Bourque ;

Considérant que la municipalité a reçu quatre (4) soumissions conformes et qu'elles se lisent comme suit :

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| - Giroux et Lessard Ltée | 3 306 137,67 \$, taxes incluses |
| - Pavage Abénakis Inc. | 4 270 671,67 \$, taxes incluses |
| - RJ Dutil Inc. | 3 772 798,08 \$, taxes incluses |
| - Excavation Gagnon et Frères Inc. | 3 712 428,76 \$, taxes incluses |

En conséquence, il est proposé par madame Myrienne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la plus basse soumission conforme, soit celle de la compagnie Giroux et Lessard Ltée pour la somme de trois millions trois cent six mille cent trente-sept dollars et soixante-sept sous (3 306 137,67 \$), taxes en sus conditionnellement à l'obtention de l'approbation de l'aide financière du Ministère des Transports dans le cadre du programme RIRL, de l'approbation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du règlement d'emprunt numéro 595-2020 et de l'autorisation du Ministère de l'Environnement et Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC).

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

22. CLÔTURE DE LA SÉANCE

124003-03-2020 Il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer la présente séance. Il est 20 h.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Éric Rouillard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

ERIC ROUILLARD, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation